

6
CONSTITUTION

ET

RÈGLEMENTS

DE

L'INSTITUT NATIONAL.

SOUS LE PATRONAGE DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Incorporé sous l'Acte des 14 et 15 Vict. Cap. 86,
le 24 Avril 1852.

MONTRÉAL:

IMPRIMERIE DE LA MINERVE, NO. 15, RUE ST. VINCENT.

1852.